

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 939

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces pacifistes sont trop violents

J'avais des scrupules.

L'initiative pour une Suisse sans armée, me disais-je, a la morale pour elle. La morale universelle de la non-violence, prônée et pratiquée par Jésus-Christ et par le pasteur Martin Luther King, mais aussi par le Mahatma Gandhi.

Pourtant, je voterai non.

Ayant toujours considéré l'armée comme un mal nécessaire, j'ai combattu ses abus, sa bêtise, son statut de vache sacrée. J'ai soutenu les initiatives pour un service civil, la motion pour l'abolition du service d'ordre de l'armée, le référendum en matière de dépenses militaires, l'initiative de Rothenthurm. J'ai voté contre l'achat du char Léopard, et je voterai contre l'achat des avions de combat américains F-18, parce que ces armes sont trop coûteuses pour une efficacité douteuse, trop liées à une direction militaire centralisée et technocratique, trop propices à une intégration *de facto* de l'armée suisse dans le dispositif de l'OTAN.

L'initiative pour une Suisse sans armée, si elle était acceptée par le peuple et les cantons, liquiderait définitivement ces problèmes. Mais elle en créerait d'autres. A commencer par la prise en charge du vide militaire suisse par quelque puissance voisine et amie. Voilà qui est moins plaisant. Si nous supprimons l'armée suisse, quel moyen avons-nous d'empêcher la force de frappe française de prévoir le bombardement, atomique ou classique, du territoire suisse en cas de menace venue de l'Est?

Risquons un parallèle. Admettons que la probabilité d'un conflit armé en Europe soit aussi faible que le risque d'une excursion nucléaire à Creys-Malville. Probabilités faibles, mais point nulles. Dans l'impossibilité d'exclure tout risque d'explosion à Malville, je me bats contre la remise en marche du funeste réacteur. De même, dans l'impossibilité d'exclure tout risque de conflit armé en

Europe, je veux que mon peuple ait quelque moyen de défendre son existence, son identité et ses droits politiques. Je n'aime pas les Léopards, mais je veux garder mon fusil à la maison.

Pas d'alternative

L'initiative pour une Suisse sans armée me demande infiniment plus que la création d'un statut pour les objecteurs. Infiniment plus que la protection des tourbières de Rothenthurm. Elle me demande de renoncer à toute forme de défense armée. Elle ne propose pas le remplacement de l'armée actuelle par quelque chose de plus écologique, de plus décentralisé, de plus civilisé ou de moins nuisible: elle supprime la défense. Elle interdit à la Confédération, mais aussi aux cantons et aux communes, ainsi qu'aux groupes privés, de se défendre par les armes. La guérilla de résistance elle-même est interdite.

Le comité des femmes pour la paix approuve l'initiative, en disant: «Oui, pour une autre armée». Ce comité a mal lu le texte de l'initiative. S'il est approuvé, il n'y aura plus d'armée possible, ni celle-ci, ni une autre.

Pierre Lehmann approuve l'initiative. Il y voit «la seule proposition réaliste formulée ces derniers temps pour éviter l'impasse dans laquelle la société industrialisée, à l'Est comme à l'Ouest, est en train de se jeter». Là, je suis très embêté, parce que je partage pleinement les analyses de Pierre Lehmann sur le destin de la société industrialisée, et parce qu'il démontre depuis vingt ans sa perspicacité et la cohérence de ses positions.

Il m'en coûte d'être, pour une fois, en désaccord avec Pierre Lehmann. Ici, je ne peux pas le suivre. Pour une raison fondamentale, simple et amoral: je tiens à pouvoir me défendre, avec des armes si nécessaire,

contre un agresseur qui menacerait ma survie, celle de mes enfants et celle de mes proches. Les épouvantables tares de l'armée suisse ne me suffisent pas à renoncer à cette exigence élémentaire. En cas de malheur, je préfère survivre, même s'il faut pour cela tuer un agresseur, et même si ma survie est liée à celle de Hans Kopp, de Markus Ruf et du major Troyon.

On nous dit qu'une défense non armée serait plus efficace, au cas improbable où une guerre surviendrait, que la défense armée. J'ai beau me forcer, je ne peux pas y croire. Toute l'histoire des hommes, de leurs familles, de leurs villages, de leurs villes et de leurs Etats montre au contraire que l'insuffisance militaire conduit à la servitude ou à la mort.

Plus de scrupules

J'ai perdu mes scrupules à la lecture des publications du comité d'initiative. Les adversaires de l'initiative y sont traités avec un manichéisme tranchant, d'une brutalité toute militaire. On m'y apprend que ma seule raison de voter non, c'est «le souci du pouvoir et de la domination». On m'explique que je cultive «la méfiance à l'égard de l'autre et l'esprit chauvin», et que je cautionne «la mise à l'écart de tous ceux et toutes celles — jeunes, femmes, immigrés, personnes âgées — qui ne correspondent pas aux valeurs établies et rétrogrades».

S'il voulait donner l'exemple de l'ouverture, de la tolérance et de la non-violence rayonnante, le comité d'initiative est mal parti. Et s'il est incapable de donner cet exemple, il montre que la violence est inextirpable de l'âme humaine.

Laissons donc passer ce vote populaire, en espérant qu'il ne rendra pas impossible la tâche de ceux qui, après, devront continuer à se battre contre la politique actuelle du Département militaire fédéral.

Laurent Rebeaud

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Laurent Rebeaud est conseiller national écologiste.

Les sous-titres sont de la rédaction.